

Conditions générales de réservation et de location

Réservation : la réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation accompagné de son acompte et des frais de réservation à l'ordre de : Camping Les Rives d'Auzon. Un courrier ou un mail de confirmation vous sera alors adressé, il devra être présenté à la réception dès votre arrivée. La réservation est personnelle. Il est Interdit de la sous louer ou de la céder à un tiers. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur. Toute personne en supplément doit être déclarée à l'arrivée. **En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat, les sommes engagées ne seront pas restituées.** Tout campeur est tenu de respecter le règlement Intérieur du camping.

Animaux : ils sont admis tenus en laisse et sur présentation du carnet de santé obligatoire (arrêté du 22/01/85). Ils doivent être tatoués (arrêté du 30/06/92). Ils doivent être non agressifs, leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voilures, caravanes ou tentes, sur l'emplacement ou attachés à un arbre. Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2 arrêté du 27/09/199) sont refusés.

Sécurité-assurance : La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

Circulation-bruit : la vitesse est limitée à 10 km/h. Dans le camping, le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès. Les véhicules doivent être impérativement garés sur la parcelle. Ne garez jamais votre véhicule sur l'emplacement voisin même inoccupé, des campeurs peuvent arriver à tout moment. L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement.

Règlement piscine : l'espace aquatique est strictement réservé aux campeurs. Le règlement complet est affiché à l'entrée de la piscine. **Pour des raisons d'hygiène, les caleçons et shorts de bain seront refusés à l'entrée de la piscine.**

Litiges : les litiges, qui ne seraient pas réglés à l'amiable, seront soumis au tribunal de grande instance du lieu du camping **ou alors** selon l'article L 141-5 du code de la consommation, le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Spécifique à la location (mobil-homes, studio, bengali)

Taxes de séjour = 0,59 €/personne (+ 18 ans)

1- Toutes les formalités, y compris le solde et le chèque de caution, sont exigées avant la prise de possession de la location. L'inventaire sera fait le jour de l'arrivée et en présence du loueur et du locataire avant le départ. S'il constate des défauts, il doit les déclarer dans un délai de 24 heures. Passé ce délai, il est présumé avoir pris la location et ces installations en bon état.

2- Les chèques de caution fournis seront restitués lors du départ sous réserve d'éventuelles dégradations commises par le locataire, ou que les lieux ne soient rendus dans un parfait état de propreté. Rappel : le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour. - Caution locative : 200 € pour une dégradation éventuelle, restituée après examen des lieux. - Caution ménage : 80 € si le locatif n'est pas rendu propre.

3- Le jour de votre arrivée, la location sera disponible à partir de 15h et devra être occupée avant 21h. Les animaux sont acceptés, limités à un par location (voir conditions générales).

4- En cas de retard, si la direction du camping n'est pas prévenue, et sans nouvelle dans les 48 heures après la date d'arrivée prévue, celle-ci pourra disposer de la location et l'acompte restera acquis au camping. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé non justifié, il sera facturé la totalité du séjour réservé.

5- Les départs, le jour prévu, de 8h à 10h maximum, sauf en cas de départ la veille (de 15h à 19h en fonction des disponibilités du personnel). Si le départ était avant 8h le matin, le camping gardera la caution qu'il enverra après examen du locatif.

6- **En cas d'annulation, il vous sera retenu : les frais de dossier soit 20 €, l'acompte de 30% et si l'annulation n'intervient pas dans les 20 jours qui précèdent la date initialement prévue de votre arrivée, la totalité du séjour réservé.** Le courrier d'annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Réciproquement le Vacancier percevra une indemnité d'un montant équivalent, ou égale au double en cas de versement d'arrhes au sens de l'article L. 114-1, si c'est le professionnel qui renonce à exécuter le contrat.

7- **Il est interdit de fumer dans les locations.**

8- Les barbecues sont INTERDITS y compris électriques. Des installations sont à votre disposition dans le camping.

9- Les locataires des bengalis utilisent les sanitaires du camping.

10- La signature du contrat implique que vous avez pris connaissance des présentes conditions

11- Médiateur : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Médicys, (Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice) 73, boulevard de Clichy - 75009 Paris - Téléphone : 01.49.70.15.93 - Email : contact@medicys.fr